

Conditions du Parrainage des clients de la société Lestringuez

Offre valable pour toute commande passée à partir du 1^{er} mai 2019

Principe :

Parrain et filleul bénéficient d'une offre parrainage, avec les mêmes conditions.

Critères d'obtention :

- Le **parrain** est propriétaire d'un véhicule de loisir (caravane ou camping-car), acheté à la société Lestringuez. Il s'engage à fournir une copie de la carte grise de son véhicule avec le formulaire
- Le **filleul** passe commande d'un véhicule de loisir à la société Lestringuez
- Un formulaire de parrainage est à remplir par le parrain et le filleul – il est remis par le filleul au commercial ou à l'assistante commerciale à la commande de son véhicule, accompagné **obligatoirement** de la copie de la carte grise du véhicule du parrain

Modalités de l'offre :

Le jour de la livraison de son véhicule, le filleul se voit remettre un **chèque cadeau** dont le montant varie selon différents critères – voir tableau ci-dessous.

Le parrain recevra le même chèque cadeau dans les 30 jours qui suivent la livraison.

	Neuf	Occasion
Camping-car / Fourgon	250 €	125 €
Caravane	100 €	50 €

Validité du chèque cadeau :

- 1 an
- Dans les magasins d'accessoires Lestringuez ou ateliers Lestringuez
- Utilisable en une seule fois
- Aucun remboursement (total ou partiel)

La société Lestringuez se donne la possibilité de stopper l'offre parrainage en cours d'année ou de faire évoluer les conditions et modalités

Conformément à la loi « informatique et libertés », les informations nominatives figurant dans le formulaire du parrainage sont obligatoires. Un droit d'accès et de rectification peut être exercé auprès du service administratif de la société et sauf opposition expresse.

Pour tout renseignement sur le parrainage, merci d'écrire à : contact@lestringuez.com en précisant bien qu'il s'agit du parrainage.